



Bulletin des questions orales  
conseil communal du – gemeenteraad van 20/04/2015

commune de / gemeente KOEKELBERG

secrétariat communal / gemeentesecretariaat

BULLETIN DES QUESTIONS ECRITES & ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX AU COLLEGE DES  
BOURGMESTRE ET ECHEVINS

BULLETIN VAN DE SCHRIFTELIJKE EN MONDELINGE VRAGEN VAN DE GEMEENTERAADSLEDEN AAN  
HET COLLEGE

20.04.2015

---



<p><b>20.04.2015 001</b></p>	<p><b>Question orale de Monsieur Marc DEHEYN relative aux « fleurs et plantations à Koekelberg »</b></p> <p>Madame l'échevine,</p> <p>Avec le retour des beaux jours, les Koekelbergeois retrouvent le plaisir de se balader dans les rues et de sortir de chez eux pour bénéficier des parcs et des places de notre commune.</p> <p>Dès lors, j'ai pu observer, comme chaque année, le retour des nombreuses fleurs et plantations qui apportent couleurs et vivacité à nos quartiers. Mettre des espaces de vie de qualité à disposition de nos concitoyens, c'est aussi donner à chacun l'occasion d'être fier de sa commune.</p> <p>Après les illuminations et les guirlandes qui ont égayé nos rues lors des fêtes de fin d'année, il est donc agréable de constater que l'embellissement de nos rues traverse les saisons.</p> <p>Par conséquent, voici mes questions :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Où seront placées les différentes plantations et fleurs à Koekelberg ?</li><li>- Quel est le budget consacré à ces décorations ?</li></ul> <p>Merci pour vos réponses.</p> <p>Marc DEHEYN conseiller communal</p>
----------------------------------	---



	<p><b>Mme Véronique Lefrancq, échevine, répond.</b> <b>Mevr. Véronique Lefrancq, schepen, antwoordt.</b></p> <p>Des fleurs « annuelles » sont déjà plantées (ex. : pensées), en fonction des saisons, mais le gros du fleurissement aura lieu après la fête du Printemps.</p> <p>Le grand « K » en fleurs est, lui, placé spécifiquement pour cet évènement. Il sera ensuite démonté et les fleurs seront réparties ailleurs sur la commune.</p> <p>Les fleurs et plantations sont destinées :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- aux parterres des avenues :<ul style="list-style-type: none"><li>• de la Basilique</li><li>• de Berchem-Sainte-Agathe</li><li>• de l'Indépendance belge</li><li>• de l'avenue Seghers</li><li>• de la berme centrale de la Place de Bastogne</li></ul></li><li>- pour le cimetière et la décoration des bâtiments communaux</li><li>- ainsi que pour les bacs de plantations situés :<ul style="list-style-type: none"><li>• place de Bastogne</li><li>• avenue du Karreveld</li><li>• place Eugène Simonis</li></ul></li><li>- de même pour les vasques suspendues de l'avenue de l'Hôpital Français (pas en 2015 à cause des travaux de réfection de l'avenue).</li></ul> <p>Les plantations permettent également le renouvellement des sujets morts ou malades, ainsi que la réfection des parterres abimés dans les parcs et endroits verdurés, ainsi qu'aux pieds des arbres des voiries arborées.</p> <p>Le budget alloué à ce fleurissement et cette verdurisation fait l'objet d'un marché public établi, cette année, à € 42.448,73.</p>
--	--



<b>20.04.2015</b> <b>002</b>	<p><b>Question orale de Mme Josiane Cohen-Wellekens relative à « la chasse aux oeufs »</b></p> <p>Madame l'échevine des familles,</p> <p>Pendant les vacances de Pâques, les chasses aux œufs animent désormais plusieurs communes bruxelloises. J'ai donc eu le plaisir de constater que Koekelberg avait également prévu d'organiser cet évènement qui permet aux familles de se retrouver autour d'une si belle activité dans notre Parc Elisabeth, le 5 avril dernier.</p> <p>Sous un beau soleil, des centaines d'enfants, venus visiblement de toute la région, se sont lancés à la recherche des précieux œufs pour obtenir un sachet d'œufs en chocolat offert par le Belgian Chocolate Village ainsi que les prix d'or et d'argent.</p> <p>Le spectacle était donc au rendez-vous et le succès de foule incontestable ! Comme vous, je suis convaincue que c'est aussi à travers ces évènements que nous enrichissons le cadre de vie de tous les habitants et que nous renforçons le rayonnement de Koekelberg dans notre région.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Pouvez-vous dès lors nous détailler l'organisation de cette chasse aux œufs à Koekelberg ?</li><li>- Combien d'enfants ont participé à cette activité familiale ?</li><li>- Pensez-vous déjà à une nouvelle édition ?</li></ul> <p>Je vous remercie.</p> <p>Josiane COHEN-WELLEKENS conseillère communale</p>
---------------------------------	---



**Mme Véronique Dewinck-Capelle, échevine, répond:**

**Mevr. Véronique Dewinck-Capelle, schepen, antwoordt.**

Madame la conseillère,

Je vous remercie pour votre question. En effet, cette chasse aux œufs a été un grand succès.

Organisée en collaboration avec la régie communale, ce fut une belle réussite. A titre de comparaison, nous avons autrefois organisé des chasses aux œufs dans le cadre de la fête du printemps qui réunissaient entre 100 et 200 enfants. C'était déjà une très belle activité, mais, vous l'avez remarqué, la chasse aux œufs de cette année était d'une toute autre ampleur.

Il faut dire que disposer du Belgian Chocolate Village dans sa commune, ça présente de nombreux avantages. Il s'agissait effectivement ici d'une initiative directe de la régie communale autonome, via le BCV, en collaboration avec l'asbl Koekelberg Promotion et l'échevinat des familles.

Je pense qu'il est important de souligner cette initiative, car elle est un exemple de la diversité des impacts positifs du Belgian Chocolate Village dans la vie de notre commune. Cette chasse aux œufs en est une illustration supplémentaire qui a permis à tout le monde de savourer les bienfaits d'une telle collaboration.

Concrètement, lors de l'événement, nous avons pu compter sur 6 éducateurs de rue, 7 membres du personnel communal et des gardiens de la paix. Les ouvriers communaux ont placé, avant le week-end, des barrières nadar et les blocs de béton pour monter le tente 'étoile' qui se trouvait au centre du parc pour accueillir les chasseurs de friandises chocolatées. Ce sont les éducateurs et le personnel communal qui ont placé les barrières.

Nous avons déterminé 3 zones de chasse : la petite plaine de jeux pour les 2-5 ans, et deux grandes zones pour d'une part les 6-8 ans et, d'autre part, les 9-11 ans. Nous y avons au préalable placé 3000 œufs en plastiques. Un œuf doré et un œuf argenté avaient également été placés dans chaque zone et offraient des récompenses spéciales. L'enfant qui rapportait l'œuf doré recevait une invitation pour 10 personnes à un atelier chocolat au sein du BCV et l'œuf argenté donnait droit à une entrée famille gratuite. Les enfants pouvaient ramasser 6 à 8 œufs en plastique, ensuite ils les ramenaient au personnel sous la tente 'étoile' et recevaient en cadeau un sachet d'œufs en chocolat du Belgian Chocolate Village.

L'asbl Koekelberg Promotion a pris en charge l'impression des flyers (FR + NL) qui ont été distribués de même que l'indemnité bénévole pour le lapin de Pâques géant.

La régie communale a assuré la promotion de l'événement et a offert les œufs en plastique pour la chasse ainsi que les sachets de véritable chocolat. La réussite fut tellement au rendez-vous que nous avons accueilli près de 1000 enfants à Koekelberg ce dimanche de Pâques !

Les derniers arrivés ont d'ailleurs reçu, dans le courant de la semaine, un sachet de



	<p>truffes étant donné que tous les sachets de vrais œufs furent distribués.</p> <p>Face à un tel succès, avec la régie communale nous avons bien entendu l'intention de renouveler cet évènement. Connaissant désormais précisément l'attente du public pour ce type d'activité familiale, nous adapterons d'ailleurs les espaces d'accueil certainement pour les tout-petits, très nombreux dans le parc il y a 15 jours!</p>
--	---



<b>20/04/2015 003</b>	<p><b>Question orale de Monsieur Steve HUYGE du 15/04/2015 relative à « Les éducateurs de rue au sein des jardins collectifs »</b></p> <p>Monsieur le bourgmestre,</p> <p>Les questions de sécurité sont complexes et doivent être abordées sous de nombreux aspects. Depuis plusieurs années, le service communal de prévention et de cohésion sociale de Koekelberg développe à ce sujet des approches originales et spécifiques à la réalité du terrain de notre commune.</p> <p>A ce titre, les actions de nos éducateurs de rue auprès des familles et des enfants qui fréquentent les jardins collectifs sont significatives de l'importance que vous donnez à ce défi quotidien.</p> <p>Comme nous le savons, il existe depuis l'année dernière, un accord avec l'association VELT Koekelberg qui a mis une parcelle des jardins collectifs à disposition du service de Prévention qui leur a permis d'initier de jeunes Koekelbergeois issus de familles vulnérables au jardinage en milieu urbain.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Pouvez-vous nous dresser un bilan de cette activité ?</li><li>- Pensez-vous poursuivre cette action ?</li></ul> <p>D'après les derniers chiffres diffusés dans la presse, la délinquance juvénile est en hausse de 3,5% dans notre pays et les faits enregistrés de plus en plus inquiétants. Bien entendu, les pouvoirs publics ont un rôle dans l'encadrement des jeunes et dans leur éducation mais il me semble fondamental de rappeler que ce sont les parents qui doivent être en première ligne si l'on souhaite que nos enfants s'appuient sur des repères solides.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- En conclusion dès lors, considérant ces responsabilités autant au niveau des parents que des autorités publiques, pouvez-vous me dire si celles-ci sont prises en considération dans ce projet ?</li></ul>
---------------------------	--



**M. Philippe PIVIN, bourgmestre, répond.**  
**Dhr Philippe PIVIN, burgemeester, antwoordt.**

Monsieur le conseiller,

En 2014, le service prévention a une nouvelle fois innové dans le but d'approfondir les contacts avec les jeunes et d'impliquer leurs parents dans leur encadrement et leur éducation.

Les éducateurs de rue se sont dès lors impliqués dans le projet des « jardins collectifs » dont le terrain jouxte les logements du Foyer Koekelbergeois. Ils y ont obtenu une vingtaine de mètres carrés ce qui a permis aux enfants de participer à une activité peu onéreuse et originale.

Les jeunes et leurs familles sont directement intégrés dans un projet actif avec un nouveau réseau social et solidaire tout en étant sensibilisés à une approche environnementale.

L'activité se déroule en période scolaire le mercredi et le samedi après-midi ainsi que durant les congés, en fonction des aléas de la météo. Actuellement, la participation par jour d'activité est limitée à une dizaine de personnes par activité et le service prévoit d'opérer un roulement au sein des familles et enfants.

Toutes les familles impliquées dans le projet rencontrent diverses difficultés dues aux besoins matériels mais également liées aux événements de la vie (décès, perte d'emploi, séparation...). Elles sont donc ainsi accompagnées et suivies par les éducateurs de rue en vue de résoudre certaines de leurs difficultés.

Le public régulier de cette activité est composé de 5 familles (2 pères, 5 mamans accompagnés de 14 enfants) et de 8 enfants non-accompagnés. Quant aux 18 enfants (8 garçons et 10 filles) impliqués actuellement dans le projet, ils ont entre 6 et 12 ans.

Les éducateurs de rue les rencontrent régulièrement par beau temps sur l'espace public souvent seuls et sans encadrement. Ils ne sont pas nécessairement perturbateurs mais ont besoin de trouver de nouveaux centres d'intérêts au-delà du strict occupationnel.

L'objectif principal de l'activité se retrouve donc dans cette démarche pédagogique qui permet aux enfants et à leurs parents de s'impliquer dans une activité commune qui les intègre aussi au sein de leur quartier. L'intérêt principal est bien de renforcer les liens familiaux, et aussi d'intégrer enfants et familles dans la vie sociale et de quartier mais aussi, pour eux, de bénéficier directement des fruits (et légumes) de leur travail puisque la récolte est distribuée aux participants, aux autres jardiniers et même à une famille du quartier qui se trouvait, à l'époque, dans le besoin.

Cette approche nous donne la possibilité d'établir un véritable dialogue avec les





parents et d'aborder par conséquent les questions de l'éducation des enfants. Cette année, nous reconduisons donc cette très belle initiative et nous souhaitons désormais toucher les parents des enfants qui viennent jusqu'ici, non-accompagnés.

Pour cela, les familles et enfants suivis par les éducateurs de rue auront également la possibilité durant les vacances d'été de découvrir d'autres centres d'intérêt et d'autres lieux qu'ils ne connaissent pas. Sont ainsi prévus une sortie à la mer, un pique-nique au bois de la Cambre, une visite des grottes de Han. Le but, outre de resserrer les liens, est surtout de montrer qu'avec un faible investissement (une journée à la mer par exemple, une balade en vélo), les parents peuvent se créer des occasions d'activités partagées avec leurs enfants et en être eux-mêmes les animateurs et les responsables.

Dans ce cadre, le rôle de l'éducateur consistera à accompagner les parents dans les démarches entreprises pour trouver d'autres possibilités d'activités partagées (jeux de société, pratique d'un sport, promenades à vélo, et autres activités moins onéreuses).

Comme vous le voyez, c'est très constructif et le service de prévention est bien déterminé à poursuivre cet important travail social.



<p><b>20.04.2015</b> <b>004</b></p>	<p><b>Question orale des MM. K. Aouasti et A. Laaouej relative à l'« Antenne Actiris et à la maison de l'emploi et de l'entreprise »</b></p> <p>Monsieur le bourgmestre, Monsieur l'échevin de l'emploi,</p> <p>L'installation d'une antenne décentralisée d'ACTIRIS et la création concomitante d'une grande maison de l'emploi et de l'entreprise à Koekelberg, bien qu'elle soit souhaitée, est actuellement à l'état de projet perpétuel.</p> <p>Il ressort de discussions anciennes que les exigences d'ACTIRIS en termes de surface plane ont constitué un frein à la mise en place d'un tel projet.</p> <p>Il s'agit là de la raison principale pour laquelle il a été évoqué depuis de nombreuses années la piste du rachat du terrain et du bâtiment de l'ancienne poste SIMONIS pour accueillir cette future plate-forme de l'emploi koekelbergeoise.</p> <p>Néanmoins, il ressort d'informations obtenues que le projet d'installation d'une telle maison de l'emploi sur le lieu-dit est mort-né dès lors que la STIB en aurait fait acquisition afin d'y installer une antenne administrative et relocaliser ses agents exerçant actuellement dans un bâtiment situé sur la place SIMONIS.</p> <p>Pourriez-vous me confirmer cette information ?</p> <p>Par ailleurs, si cette information devait être confirmée, pourriez-vous m'indiquer les solutions alternatives afin qu'une maison de l'emploi et de l'entreprises, accueillant une antenne décentralisée d'ACTIRIS puisse voir le jour à Koekelberg ?</p> <p>D'une part, il n'est pas contesté que le 114, Rue de l'Eglise Sainte-Anne, ne permet plus l'extension nécessaire à la réalisation pleine et entière des défis en terme d'emploi et d'initiative professionnelle pour notre commune et ce malgré le travail conséquent qui y est réalisé par nos agents.</p> <p>D'autre part, bien que le foncier soit chose rare sur notre territoire, des solutions légales pourraient être envisagées au regard de certaines dents creuses occupant inutilement notre territoire communal.</p> <p>Je vous remercie pour vos réponses,</p> <p>K. Aouasti – A. Laaouej</p>
---	---



	<p><b>M. Delathouwer, échevin, répond:</b></p> <p>Messieurs les conseillers,</p> <p>Effectivement, c'était dans notre ambition de transformer l'ancienne poste en une maison de l'emploi et de l'entreprise parce qu'il s'agissait du meilleur endroit pour le faire, idéalement placé au centre de notre commune et à l'accès aisé pour tous.</p> <p>Nous avons dès lors pris contact à plusieurs reprises pour signifier notre volonté d'acheter ce bâtiment, ce qui avait d'ailleurs été accueilli de manière très favorable par le ministre de l'emploi de l'époque, M. Benoît Cerexhe.</p> <p>Chaque année, alors que les demandes d'information auprès de Bpost et de la Région restaient vaines pour déterminer à qui appartenait cet immeuble, nous sommes restés conséquents et nous avons donc, cette année encore d'ailleurs, prévu € 500.000 au budget pour l'achat de ce bâtiment.</p> <p>Jusqu'ici, nous n'avons pas reçu plus d'informations par rapport à ce dossier de la part de la région.</p>
--	---



<b>20.04.2015 005</b>	<b>Interpellation de MM. K. Aouasti et A. Laaouej (PS) du 14/04/2015 relative au «Belgian Chocolate Village»</b>
	<p>Monsieur le Bourgmestre,</p> <p>1. La Libre Belgique de ce 1er avril 2015 titrait, sans ironie aucune, « bientôt un grand musée du chocolat à Bruxelles ». Elle indiquait qu'un projet d'installation du plus grand musée du chocolat d'Europe devait remplacer l'actuel musée du chocolat de la Ville de Bruxelles et s'installer rue de l'étuve à deux pas de la Grand-Place. Ce musée d'une superficie de 2000 mètres carrés offrirait des services identiques à ceux présentés par le Belgian Chocolate Village mais avec l'avantage de disposer d'une collection plus importante.</p> <p>2. Il ressort de consultations d'archives que l'ambition de créer notre Belgian Chocolate Village se justifiait par la petitesse du musée actuel et l'offre différente qui était proposée. De tels éléments ne se vérifieraient plus à l'horizon 2017-2018..</p> <p>3. L'horizon 2017-2018, date prospective d'ouverture du nouveau musée, étant proche, notre groupe craint que l'ouverture du nouveau musée ait des conséquences financières importantes sur notre musée communal qui au regard de l'article est « éloigné du centre touristique ».</p> <p>Dans ces conditions, il convient de nous inquiéter légitimement de l'avenir de ce musée dans lequel l'investissement communal a été conséquent et de prévoir l'avenir.</p> <p>Pourrions-nous, dès lors, convenir de réaliser une étude d'incidence prospective liée à l'ouverture d'un tel musée et de prévoir une séance de sections réunies exclusivement consacrée à ce point et un débat en conseil communal afin :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>* De prendre connaissance de l'étude technique devant être réalisée.</li><li>* De discuter de ladite étude et de prendre les mesures politiques adéquates au regard des conclusions qui nous seraient soumises.</li></ul> <p>Je vous remercie également de nous faire part de l'agenda envisagé pour ce faire.</p> <p>Je vous en remercie. Pour le groupe PS</p> <p>K. Aouasti – A. Laaouej</p>



**M. Philippe PIVIN, bourgmestre, répond.**  
**Dhr Philippe PIVIN, burgemeester, antwoordt.**

Messieurs les conseillers,

Merci pour l'intérêt que vous portez, pour la toute première fois, à l'unique musée de Koekelberg, le BCV.

Pour votre information, le BCV est géré par la Régie communale et l'ensemble des décisions, analyses et perspectives du musée sont décidées en Conseil d'administration de la régie. C'est au sein de cet organe que toutes ces questions sont débattues. A chacun d'y participer ou pas...

Pour votre complète information, sachez que :

- Il y a 3 semaines, le BCV a reçu l'AWARD régional bruxellois 2015 (VisitBrussels) du New Event location. Nous intégrons donc, comme cela a été dit, les « fleurons culturels de la région bruxelloise » ;
- La semaine dernière, le conseil bruxellois des musées a accepté à l'unanimité la candidature du BCV qui en devient ainsi membre (BrusselsMuseums.be dont sa directrice est venue visiter le BCV en mars).